

# Une sortie d'hôpital sereine pour les personnes âgées

Le retour chez elles de personnes âgées hospitalisées est un point de rupture potentiel de leur parcours. À Limoges, des services de soins et d'aide à domicile coopèrent dans le cadre d'une plateforme médico-sociale afin de sécuriser cette étape.



© Soins et santé

La plateforme médico-sociale mise en place par Aurélie Dussartre-Bougnoteau, directrice de Soins et santé (à gauche) et Nelly Sabatié, à la tête d'Actid 87, a accompagné environ 40 personnes en 2013.

Une région vieillissante, un recours fréquent aux urgences gériatriques, des hospitalisations nombreuses... Dans ce contexte, deux associations limousines – Soins et Santé, gestionnaire de services de soins infirmiers (Ssiad), et Actions et interventions à domicile de Haute-Vienne (Actid 87), à la tête de services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) – se sont unies, pour remédier à une fragilité connue du parcours des personnes âgées: la sortie d'hospitalisation. Car à ce moment-là, les acteurs du domicile sont souvent dans l'incapacité d'assurer l'intendance dans l'urgence. La solution imaginée? Une plateforme médico-sociale pour encadrer cette étape. Opérationnelle depuis 2013, elle couvre l'agglomération de Limoges pour des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, hospitalisées pour des pathologies aiguës, invalidantes, ou encore à la suite d'une chute.

## RÉACTIVITÉ, EFFICIENCE ET SOUPLASSE

Une initiative qui relève d'abord le défi de la coordination entre sanitaire et médico-social. « Si l'hôpital nous sollicite le matin pour une sortie dans l'après-midi, après avoir déterminé si la personne peut être prise en charge via la plateforme, nos responsables de secteur – une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) pour le Saad et une infirmière coordinatrice pour le Ssiad – évaluent la situation afin d'établir la fiche de mission des aides », explique Nelly Sabatié, directrice d'Actid 87. « Un repas à domicile peut être apporté le soir même et les premiers soins délivrés dès le lendemain », illustre Aurélie Dussartre-Bougnoteau, directrice de Soins et santé. « Le cas échéant, l'intervention des auxiliaires de vie et des soignants est conjointe », précise Nelly Sabatié, pour qui « réactivité, efficacité et souplesse » sont les maîtres mots du projet.

La plateforme peut accompagner jusqu'à sept usagers simultanément, de jour comme de nuit, pour un suivi allant d'un jour à quatre semaines. « En outre, nous préparons le relais avec les professionnels de santé libéraux ou en vue de prolonger l'action du Ssiad au-delà de cette période si nécessaire », indique Aurélie Dussartre-Bougnoteau. « Si une personne disposait déjà des services d'un Saad avant son hospitalisation, nous organisons le rétablissement de la prise en charge, complète la directrice d'Actid 87. C'est un travail au cas par cas. » « L'implication des professionnels est aussi importante sur la prévention des risques de chute, de dénutrition, d'anxiété entre autres, le but étant d'éviter la réhospitalisation », souligne Aurélie Dussartre-Bougnoteau. Le dispositif requiert ainsi des personnels variés (ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, auxiliaires de vie...) représentant trois équivalents temps plein.

Un exemple de coopération réussie. Ce qui suppose de dépasser les différences de cultures. « C'est la force du projet, affirme Nelly Sabatié. Les salariés, qu'ils soient auxiliaires de vie du Saad ou soignants du Ssiad, ont compris la nécessité de collaborer dans l'intérêt de l'usager. Nous avons effectué le travail en amont par des réunions de secteur au sein de nos structures. » Cette dynamique s'inscrit dans l'air du temps. « Nous préférons anticiper le rapprochement entre aide et soin avant qu'il nous soit imposé », glisse Nelly Sabatié.

## UNE INITIATIVE PÉRENNISÉE

La plateforme a d'abord bénéficié du soutien de l'agence régionale de santé (ARS) du Limousin à titre expérimental, via des crédits non reconductibles en 2013. Le financement a été renouvelé cette année dans le cadre du fonds d'intervention régional (FIR). Résultat? En 2013, une quarantaine de personnes accompagnées, et autant pour le seul premier semestre 2014. « Nous ne voulions pas proposer pour proposer: notre objectif était de pérenniser », lance Nelly Sabatié. C'est chose faite, à la satisfaction de l'ARS. « Les conditions de réussite d'une telle plateforme sont des services du domicile suffisamment pourvus en personnels et la maîtrise de la zone géographique, pour que cela reste une solution de proximité », relève François Négrier, directeur adjoint de l'offre de soins et de l'autonomie de l'agence. Une initiative qui a vocation à essaimer puisqu'elle devrait être reproduite en Basse-Corrèze, le territoire d'expérimentation du projet Personnes âgées en risque de perte d'autonomie (Paerpa) en région limousine.

## CONTACTS

• Actid 87 : 05 55 38 98 40 – Soins et santé : 05 55 33 99 00